



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune de
LA RICHARDAIS
les collectivités territoriales et divers organismes

AVIS_TF_RG

La notice de cet
avis est disponible
en cliquant ici ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SAINT-MALO
38 BD DES DEPORTES CS 31702
35417 SAINT-MALO CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Número fiscal (C) : 13 74 082 115 049
Référence de l'avis : 24 35 4425524 20
Contrat de prélèvement : M3 35 0399173 31
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M335039917331

Número de propriétaire : 241 H00177 N

Département d'imposition : 350
ILLE-ET-VILAINE
Commune d'imposition : 241
LA RICHARDAIS

Número de rôle : 221
Date d'établissement : 05/09/2024
Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 35049

MOREL PATRICIA
8 RUE DES ROSIERS
35780 LA RICHARDAIS

Somme à prélever

139,00 €

Montant de vos taxes foncières 579,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 440,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 15/10/2024 :

16 septembre 2024	55,00 €	15 novembre 2024	29,00 €
15 octobre 2024	55,00 €		

Compte bancaire : FR76 1558 9351 180X XXXX XXX4 006

Identifiant de la banque : CMBFR2BXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

* pour le paiement de votre impôt :

SIP SAINT-MALO
38 BD DES DEPORTES CS 31702
35417 SAINT-MALO CEDEX
Tél : 02 99 40 67 90

* pour le montant de votre impôt :

SDIF ILLE ET VILAINE
CEL FONC DEPARTEMENTALE ST MALO
2 BOULEVARD MAGENTA
BP 12301
35023 RENNES CEDEX 9
Tél : 02 99 29 23 03

* (service gratuit + coût de l'appel)

Avis d'échéances 2025

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier 2025	57,00 €	16 juin 2025	57,00 €
17 février 2025	57,00 €	15 juillet 2025	57,00 €
17 mars 2025	57,00 €	18 août 2025	57,00 €
15 avril 2025	57,00 €	15 septembre 2025	57,00 €
15 mai 2025	57,00 €	15 octobre 2025	57,00 €

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont
déterminés par leurs organes délibérants.

Les progressions de ces taux sont les suivantes pour 2024 :

- le taux communal passe de 33,72 % à 34,06 %

DEBITEUR(S) LEGAL(AUX)		
Débitant	Droit	Désignation et adresse
01-30	USUFRUITIER	HUET PATRICIA MARIE GUILLEMETTE

[illegible]

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
15589	35118	029243245 40	06

Titulaire du compte : MME MOREL PATRICIA

8 RUE DES ROSIERS

35780 LA RICHARDAIS

Domiciliation : CCM DINARD-PLEURTUIT

Devise : EUR

IBAN
FR76 1558 9351 1802 9243 2454 006

BIC
CMBRFR2BXXX

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD



NOM / Surname
HUET

Prénoms / Given names
Patricia, Marie, Guillemette

SEXE / Sex NATIONALITÉ / Nationality DATE DE NAISSANCE / Date of birth
F PRA 27 11 1963

LIEU DE NAISSANCE / Place of birth
PARAME

NOM D'USAGE / Alternate name
Mme. MOREL

N° DU DOCUMENT / Document No. DATE D'EXPIRATION / Expiry date
YFCNJ4F35 30 09 2034

 **884442**



MANDAT

**Administratif: pour la constitution d'une demande
de prime et sa demande de paiement**

Financier: pour la perception de la prime

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT et PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Articles 1984 et suivants du code civil / Décret modifié n°2020-26 du 14 janvier 2020 /
Arrêté modifié du 14 janvier 2020 relatif à la prime de transition énergétique

Ce formulaire doit **obligatoirement** être utilisé si vous voulez désigner un **mandataire** pour effectuer les démarches relatives à MaPrimeRénov'. Vous pouvez choisir l'une ou l'ensemble des démarches proposées en cochant les cases ci-dessous, à savoir :

- la constitution d'une demande de prime et d'une demande de paiement (**mandat administratif**),
- la perception de la prime (**mandat financier**).

Le mandataire s'identifie obligatoirement auprès de l'Anah, préalablement à la validation de votre demande de mandat.
Pour être valable, ce mandat doit être **daté et signé par vous-même** (le mandant) **et par la personne que vous désignez** (votre mandataire). **Tous les champs sont obligatoires.** Ce mandat reste valide tant qu'il n'a pas été révoqué par l'une ou l'autre des parties.

Je, soussigné(e) (vous, le mandant) :

M. ☐ ou Mme ☒ N° du dossier : MPR- _____
Nom : Morel Prénom : Patricia
☒ Propriétaire ou titulaire d'un droit réel immobilier du logement à rénover au (indiquer l'adresse postale complète, y compris s'il y en a, les numéros de bâtiments et/ou d'étages) :
Rue des Roquers
Code postal : 33780 Commune : Le Ricardais
Adresse mail : patricia.morel@orange.fr
Téléphone (mobile ou fixe) : 0662285174

Donne MANDAT à (votre mandataire) :

M. ☒ ou Mme ☐ (si personne morale, nom-prénom du représentant ayant délégation de signature)
Nom : RETHORIE Prénom : Esther
Raison sociale (si personne morale) : AGILITEO
Adresse postale : SP AUENUG DEIS 3 PRBUINCES
Code postal : 49300 Commune : CHOLET
Adresse mail : au.nouveau@orange.fr
Téléphone (mobile ou fixe) : 02441630867

Pour effectuer en mon nom et pour mon compte l'une ou les deux démarches suivantes (cocher la ou les cases concernées) :

1) Mandat ADMINISTRATIF : constituer mon dossier de demande à ma place :
☒ Je donne mandat pour la constitution et le dépôt en ligne de mon dossier de demande de prime et de demande de paiement, ainsi que pour la réception et le traitement de toute correspondance avec l'Anah. Il appartient au mandataire de joindre l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de la demande.

2) Mandat FINANCIER : PERCEVOIR à ma place :
☐ Je donne mandat pour que les sommes versées par l'Anah relatives à **le compte bancaire de mon mandataire**, le reste cependant seul(e) bénéficiaire de la prime. Ainsi, en cas de contrôle de l'Anah après paiement, s'il s'avère que les conditions pour le bénéfice de MaPrimeRénov' n'étaient pas remplies, je serais tenu(e) au reversement des sommes indûment payées même si celles-ci n'ont pas été versées sur mon compte bancaire personnel.

J'ATTESTE:

- ne pas avoir commencé les travaux et/ou prestations avant le dépôt en ligne de la demande de ;
- avoir un projet de travaux sur un logement achevé depuis plus de 15 ans à la date de début des travaux et/ou prestations ;
- être propriétaire de ce logement ou disposer d'un droit réel immobilier me conférant l'usage du logement (usufruitier, contrat de viager) ;
- avoir déclaré les ressources de l'ensemble des membres de mon foyer.

JE M'ENGAGE À:

- faire réaliser les travaux et/ou prestations éligibles à par une ou des entreprises Reconnues Garantes de l'Environnement (RGE), lorsque cette certification existe pour le ou les travaux et/ou prestations réalisés. Ces entreprises doivent procéder à la fourniture et à l'installation des équipements, des matériaux ou des appareils. Les factures doivent concerner la fourniture des matériaux et équipements ainsi que les travaux de pose, et comporter les informations et mentions requises par la réglementation ;
- justifier de l'achèvement des travaux et/ou prestations conformément au projet agréé par l'Anah en présentant la demande de paiement du solde de au plus tard dans un délai :
 - de 2 ans suivant la date de notification de l'octroi de la prime ;
 - de 1 an suivant la date de notification de l'octroi de la prime en cas de versement d'une avance ;
- déclarer les autres aides, les réductions et les contreparties accordées par l'entreprise de travaux et/ou prestations, le cas échéant, perçues ou à percevoir, pour le financement des travaux et/ou prestations faisant l'objet de la demande de ;
- ne pas solliciter une autre aide de l'Anah pour les mêmes travaux et/ou prestations, notamment celles accordées par MaPrimeRénov' Sérénité ou le programme Loc'Avantages ;
- si je suis bailleur, je dois également respecter les engagements fixés dans la réglementation relative à et à signer l'attestation sur l'honneur du propriétaire bailleur, disponible sur la plateforme www.maprimerenov.gouv.fr

JE SUIS INFORMÉ(E) DES ÉLÉMENTS SUIVANTS:

- l'Anah peut effectuer à tout moment des contrôles, sur place (visite du logement) ou sur pièces (demande d'informations complémentaires) pour vérifier notamment la nature des travaux et/ou des prestations et leur réalisation effective, l'occupation du logement ... ;
- l'absence de réponse à la demande de contrôle, l'entrave ou le refus de la réalisation du contrôle sur place constitue un motif de non-respect des engagements liés au bénéfice de et peut entraîner son retrait ;
- en cas de non-respect des engagements ci-dessus et de la réglementation en vigueur, la prime octroyée est annulée et les sommes déjà perçues doivent être remboursées ;
- toute fraude, tentative de fraude ou fausse déclaration entraîne le retrait et le reversement de la prime et expose également à des sanctions financières et administratives ainsi qu'à des poursuites judiciaires ;
- toute demande de paiement, pour être recevable, doit être accompagnée des pièces justificatives fixées par l'arrêté modifié du 14 janvier 2020 relatif à la prime de transition énergétique, justifiant de l'exécution des travaux ainsi que tout document nécessaire au calcul et au versement de ;
- le dépôt de la demande de solde par mon mandataire vaut déclaration d'achèvement de l'opération de travaux et/ou prestations. Il appartient au mandataire de joindre l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de la demande de paiement du solde.

APRES LA SIGNATURE DE CE DOCUMENT:

- Je conserve l'original du présent mandat et téléverse sa copie dans mon espace personnel sur la plateforme
- Mon mandataire et moi pouvons révoquer le présent mandat à tout moment avant le dépôt de la demande de solde. Cette option est disponible sur mon espace personnel et sur celui de mon mandataire. En cas de révocation, mon mandataire et moi en serons immédiatement informés.

L'Anah décline toute responsabilité en cas de mauvaise exécution du présent mandat par votre mandataire. Cette circonstance ne pourra en aucun cas vous exonérer de vos obligations et du respect des engagements que vous avez pris vis-à-vis de l'Anah.

Fait à LA TRICHARDIA 43
le 17/04/2025

Partie réservée au MANDAT (vous-même)

Nom et prénom : MOREL Patricia

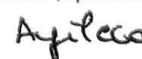
Signature



Partie réservée au MANDATAIRE qui s'engage à informer le mandant des démarches relatives au présent mandat et à accepter les contrôles de l'Anah

Nom et prénom / Raison sociale (si personne morale) : Agileco

Signature



AGILECO

58 Avenue des 3 Provinces
49300 CHOLET

Tel : 02 41 63 03 87

SIRET : 498 846 914 00011 - APE : 4332A



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



**Attestation sur l'honneur d'un représentant unique
dans le cadre d'une demande de prime de transition
énergétique portant sur un bien en indivision**

Je soussigné(e), Morel Patricia,

né(e) le 27/11/1963

demeurant au Rue des rosiers 35780 La Richandais

atteste sur l'honneur être propriétaire en indivision du bien situé au Rue des rosiers 35780 La Richandais et être dûment mandaté(e) par l'ensemble des indivisaires.

Pour :

- faire réaliser au nom et pour le compte de l'indivision, les travaux de rénovation énergétique dans le logement susvisé ;
- constituer et déposer au nom et pour le compte de l'indivision une demande de prime MaPrimeRénov' sous le n° MPR-20..... et aussi pour recevoir et traiter toute correspondance avec l'Agence nationale de l'habitat (ci-après l'« Anah ») ;
- recevoir au nom et pour le compte de l'indivision, le montant de la prime accordée par l'Agence et, en conséquence, pour présenter les pièces justifiant l'exécution des travaux ainsi que tout document nécessaire au calcul et au versement de la prime et recevoir toute correspondance émise par l'Anah relative au paiement.

J'atteste n'avoir déposé qu'une seule demande de prime pour le bien indivis et qu'aucune autre demande n'est en cours.

Je m'engage à respecter les engagements liés au bénéfice de la prime :

- Si la demande de prime a été déposée en tant que propriétaire occupant :
 - à ce qu'au moins un des indivisaires occupe le logement dans un délai maximum d'un an suivant la date de demande de solde de la prime ;
 - à ce que le logement soit occupé à titre de résidence principale par au moins un des indivisaires pendant une durée minimale de trois ans à compter de la date de demande de solde de la prime.
- Si la demande de prime a été déposée en tant que propriétaire bailleur :
 - à louer à titre de résidence principale le logement rénové pendant une durée minimale de 6 ans à partir de la date de demande de solde de la prime ;
 - à louer ce logement dans un délai maximum d'un an suivant la date de la demande de solde de la prime ;
 - à informer mon locataire de la réalisation de travaux financés par la prime ;
 - dans le cas d'une éventuelle réévaluation du montant du loyer, à déduire le montant de la prime du montant des travaux d'amélioration ou de mise en conformité justifiant cette réévaluation.

Je m'engage, en tout état de cause, à reverser personnellement à l'Anah les sommes perçues au titre de la prime, en cas de retrait de la prime.

Je suis informé(e) que :

-tout ou partie du montant de la prime pourra m'être retiré en cas de non-respect de ces engagements et de la réglementation en vigueur, notamment de la limite de trois logements visés par l'article 3 VII du décret n° 2020-26 du 14 janvier 2020 modifié ou en cas de fraude ou de tentative de fraude ;

-l'ensemble des indivisaires s'expose à une sanction financière pouvant aller jusqu'à la moitié du montant de la prime et à l'interdiction de déposer un dossier auprès de l'Anah pour une durée maximale de cinq ans, en application du II de l'article 15 modifié de la loi n° 1479 du 28 décembre 2019, ainsi qu'à des poursuites judiciaires en cas de fausse déclaration, de fraude ou de tentative de fraude.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente attestation

Fait à La Richandrie, le 07/07/2025

Nom et prénom : MOREL Patricia

Signature :

